



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23074001

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

25 MAI 2023

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0450 931 818**

Nom

(en entier) : **SOFT 33**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue du Travail 11, 1400 Nivelles**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

(extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15/05/2023)

Après avoir délibéré sur l'ordre du jour, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

DÉCIDÉ de transférer le siège social de la société avec effet immédiat à Rue Moulin Brabant 2, 5030 Gembloux.

DÉCIDÉ de donner procuration à Mme Nathalie Verfaillie, Mme Hildegard Verhoeven, M. Antoine Bert et M. Dirk Van Lerberghe, seuls ou conjointement et avec faculté de substitution, pour l'accomplissement des formalités administratives et auprès du Greffe du Tribunal des Entreprises, de la Banque Carrefour des Entreprises et de l'Administration de la TVA, ainsi que la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises antérieurement.

Dirk Van Lerberghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).